



FOURPOINTS Mondrian

Rapport annuel au 31 décembre 2018

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à 4 % sur la durée de placement recommandée de 3 ans, par la gestion discrétionnaire de l'allocation et de l'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs.

La gestion repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et notamment actions, obligations. Cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Indicateur de référence

La politique de gestion est par nature extrêmement souple et dépend de l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés. Aucun indicateur de référence n'est défini.

Stratégie de gestion

L'objectif du Fonds est de rechercher en permanence des opportunités de marché et de rester flexible sur l'ensemble du portefeuille sans contrainte d'exposition minimum.

Le gérant peut gérer le portefeuille avec un biais actions ou taux, mais conserve toute latitude, en cas d'anticipation défavorable, de réduire ces expositions aux marchés d'actions ou de taux afin de privilégier des stratégies décorréliées de ces marchés.

L'univers d'investissement, majoritairement au travers d'OPC sélectionnés, est ainsi composé des classes d'actifs suivantes : actions, obligations (souverain, corporate, high yield à caractère spéculatif, émergentes, convertibles...), alternatif ou monétaire.

Toutes les zones géographiques peuvent être représentées, de même que certains choix sectoriels ou de style (valeurs « value », valeurs de croissance, petites capitalisations,..) peuvent être effectués.

Aucune allocation stratégique de référence n'est déterminée. Le portefeuille du Fonds est composé selon un principe de total return c'est-à-dire selon un principe de recherche de rendement et de valorisation du portefeuille peu corrélée aux marchés.

En fonction de ses anticipations sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions fortes, le gérant sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine la pondération qu'il souhaite affecter à chacun d'entre eux.

Accessoirement (maximum 10% de l'actif du fonds), le gérant se réserve la possibilité d'exposer le portefeuille aux matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) dans les limites de la réglementation, directement ou indirectement à travers des instruments financiers ou des OPCVM investissant sur des indices de contrats à terme de marchandises.

Les investissements sont réalisés principalement (min 50%) au travers d'OPCVM sélectionnés à partir de critères quantitatifs et qualitatifs.

La procédure de sélection des OPCVM se fonde sur 3 étapes principales :

1/ Identification.

Cette première phase a pour objectif d'identifier des fonds présentant une unité de style (produits grandes valeurs, produits petites valeurs, produits indiciaires et/ou produits investis sur des valeurs de croissance, valeurs value ...) sur la classe d'actifs et/ou sur la stratégie sur laquelle le gérant souhaite exposer le fonds.

2/ Analyse.

L'objectif de cette analyse est de retenir quelques fonds par style parmi les plus performants de leur catégorie ou présentant des caractéristiques intéressantes.

Cette analyse se décompose en deux étapes :

- Une approche quantitative : cette approche répond au double objectif qui est de valider sur différentes périodes le comportement du fonds et la stabilité de son comportement sur différents horizons d'investissement.
- Une approche qualitative : l'objectif de cette approche est de connaître les équipes de gestion, de valider les processus mis en place dans les sociétés dans différents domaines tels que la recherche interne, les processus d'investissement, le contrôle des risques....

Cette approche vise par ailleurs à appréhender les contraintes propres au produit (liquidité, frais, statut réglementaire...).

3/ La sélection

L'objectif de cette phase est de valider un certain nombre de produits, par stratégie, qui va constituer le coeur de liste de la sélection.

Cette étape de sélection se fonde elle aussi sur une approche quantitative, et sur une approche qualitative :

- Une approche quantitative : L'analyse des portefeuilles sélectionnés permet par exemple de valider une stabilité dans la composition des portefeuilles.
- Une approche qualitative : Une approche qualitative complémentaire est effectuée au travers de visites aux sociétés de gestion ou d'entretiens avec les gérants. Cette dernière permet de finaliser le processus de sélection des fonds cibles dans lesquels l'OPCVM pourra investir après validation par un comité.

Les décisions de modification ou de réallocation des pondérations sont alors mises en place par l'équipe de gestion en fonction de ses anticipations sur les évolutions du marché.

L'allocation sur les différentes classes ou catégories d'actifs n'est ainsi soumise à aucune contrainte.

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification de ses placements, ou le renforcement de certaines convictions le portefeuille pourra être investi directement en actions et obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en Euros ou en devises.

Le Fonds pourra également recourir à des instruments financiers à terme simples tels que les contrats futures et les options permettant de couvrir ou de s'exposer aux marchés actions et principaux indices mondiaux actions.

Ces stratégies participent à la poursuite de l'objectif de gestion. Elles ont pour but de protéger la performance déjà acquise lorsque le gérant anticipe une phase de baisse sur les marchés, ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés dont pourrait ne pas bénéficier pleinement les OPC déjà en portefeuille.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

Profil des risques

L'investisseur est exposé, indirectement à travers les OPCVM sélectionnés et/ou directement aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires

La performance du Fonds dépend à la fois des fonds ou titres choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM ou titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

L'attention des souscripteurs est en conséquence attirée sur le fait que le gérant pourra adapter à la hausse ou à la baisse le niveau d'exposition aux différentes classes d'actifs en fonction de son appréciation de l'évolution ultérieure des perspectives de rendement des marchés ou des risques qu'ils seraient susceptibles de générer. Cette appréciation pourra ne pas être corroborée par la réalité des évolutions effectivement constatées et conduire à des expositions inappropriées, trop importantes ou trop faibles.

Risque actions

L'OPCVM peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de taux d'intérêt

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des variations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise du fonds à savoir l'euro. La variation d'une devise pourrait ainsi entraîner une perte de change qui impacterait à la baisse la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à l'investissement dans des actions de petites et moyennes capitalisations

Du fait de son orientation de gestion, le fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte du fait que dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM serait alors affectée par cette baisse.

Risque de Haut Rendement (High Yield à caractère spéculatif)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative de l'OPCVM baissera.

Un risque lié à l'utilisation de contrats financiers

L'utilisation de contrats financiers (dérivés) peut entraîner une décorrélation entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle des marchés actions, à la hausse comme à la baisse. Aucune surexposition de l'actif net du FCP n'est autorisée.

Un risque lié à l'investissement en OPCVM ou FIA de gestion alternative

Les stratégies alternatives induisent certains risques liés notamment à la valorisation des positions ou à leur liquidité. Ces risques peuvent se traduire par une baisse de la valeur de l'OPCVM.

Un risque lié à la détention d'obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix des dérivés intégrés dans les titres. Ces différents facteurs peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Un risque de liquidité

Il représente la baisse de prix que le FCP devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Un risque de contrepartie

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations. Le défaut de paiement d'une contrepartie pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP

Un risque lié à l'exposition du fonds aux matières premières

L'exposition aux matières premières (énergie, métaux, produits agricoles) est faite indirectement par le biais d'instruments financiers reflétant les évolutions de cette classe d'actifs en investissant dans des instruments financiers à terme sur indices de matières premières. L'évolution du prix des matières premières est fortement liée à leur niveau de production et au niveau des réserves naturelles estimées. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande et impacter le prix des matières. En conséquence, les expositions prises peuvent s'avérer défavorables si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, devient défavorable aux matières premières et pourront impacter négativement la valeur liquidative du fonds

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS IM OUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode de calcul utilisée par l'OPCVM est celle du calcul de l'engagement.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

La société de gestion a mis en place une politique de meilleure sélection.

Les brokers sont sélectionnés sur la base de critères objectifs établis par le comité de sélection des brokers

Le comité de sélection des brokers est composé du responsable de la gestion, du gérant à l'origine de la proposition, du RCCI, du responsable des opérations et du directeur général. Le comité se réunit semestriellement pour évaluer les services des brokers et à chaque demande d'agrément d'un nouveau broker. Les critères retenus pour sélectionner les brokers sont :

1. la connaissance du ou des marchés suivis,
2. la qualité d'exécution et de règlement,
3. la qualité du service avec le Middle-Office.
4. le prix et le montant des frais,
5. la réputation,
6. la connaissance de la valeur concernée,

Lors de la sélection, le broker doit pouvoir justifier d'une politique de meilleure exécution des ordres conforme à la réglementation et aux critères définis par la société de gestion.

Le recours à un nouveau broker est soumis à l'accord du comité de sélection des brokers et s'effectue dans le cadre d'une convention.

FRAIS D'INTERMEDIATION DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

Fourpoints ayant moins de 500 000 € de frais d'intermédiation, elle n'a pas établi de rapport.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

La politique de vote aux assemblées est consultable sur le site de la société,

www.fourpointsim.com.

CRITERES ESG DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS

FOURPOINTS IM n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance dans ses choix d'investissement.

Toutefois, la société de gestion est attentive à ces sujets lors de ses analyses lorsque l'information est disponible et pertinente.

La société de gestion participe notamment au contrôle de la gouvernance des sociétés sélectionnées par l'étude des résolutions présentées aux assemblées.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Création d'une part clean share en janvier 2019

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM DE LA SOCIETE DE GESTION FOURPOINTS IM

1) Eléments qualitatifs

Dispositions Générales

La Directive OPCVM 5 (UCITS V) 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a fixé les principes des politiques de rémunération que les sociétés de gestion UCITS se doivent de respecter. La France a transposé cette directive via l'ordonnance de l'Autorité des marchés financiers (AMF) n°2016-312 du 17 mars 2016.

La directive 2014/91 exige des sociétés de gestion qu'elles mettent en œuvre une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques, qui s'applique aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés ou de la société de gestion.

Fourpoints IM a défini et applique une politique de rémunération qui est cohérente avec la nature et la diversité de ses activités mais également avec une gestion efficace de ses risques afin de ne pas encourager une prise de risques excessive. Plus particulièrement, la politique de rémunération vise à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels qu'elle emploie et les objectifs à long terme de la Société et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables. Cette politique vise également à interdire tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour le Société.

Gouvernance et comité de rémunération

La mise en place et le suivi de la politique de rémunération se fait sous la supervision et la responsabilité de la Direction Générale de la Société, avec une prise en compte adaptée et spécifique de la présence des conflits d'intérêts dans ce processus.

La société, n'ayant pas atteint les seuils de 50 employés ou de 1.25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, invoque le principe de proportionnalité prévu au III de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF. De ce fait, la Société n'est pas tenue à mettre formellement en place un comité de rémunération.

Champs d'application

- Personnel identifié

Le personnel identifié concerne les preneurs de risques. Les preneurs de risques sont responsables de la performance des fonds et prennent les décisions pouvant impacter le société.

Au sein de Fourpoints IM les personnes concernées sont les dirigeants responsables ainsi que les gérants financiers.

- Distribution de rémunération variable

En application des dispositions légales, réglementaires et déontologiques applicables aux sociétés de gestion, le montant du variable est conditionné aux résultats de l'entreprise et s'appuie sur les performances quantitatives et qualitatives des collaborateurs.

La rémunération variable sera versée en numéraire sans mécanisme de report déport ou conservation. Le montant total de la rémunération variable ne pourra excéder 100 000 € ou 30% de la rémunération fixe.

Au titre de la maîtrise des risques, la Société se réserve la possibilité de ne payer aucune composante variable dans le cas d'un résultat déficitaire de la Société au titre de l'exercice clos au titre duquel la rémunération variable est calculée et provisionnée.

Principes

Les principes de la politique de rémunération sont l'alignement des intérêts des collaborateurs sur ceux des clients, privilégier le travail en équipe, la stabilité des équipes, la cohérence de la rémunération entre la gestion et le commercial, l'adéquation des principes avec une gestion saine et solide de la société.

Contrôle

Le RCCI s'assure annuellement que les règles mises en place au sein de Fourpoints IM et exposées dans la politique de rémunération sont respectées.

2) Eléments quantitatifs

Rémunérations brutes pour l'ensemble des salariés de la SGP : 655 863 € (effectif moyen 9 personnes)

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

Néant

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Néant

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier 2018

Le second semestre de l'année 2018 a enregistré la décélération de la croissance économique mondiale. Le phénomène aux Etats-Unis a été progressif mais significatif, la croissance passant d'un rythme annuel de 4.2% au 2^{ème} trimestre à 2.2% au 4^{ème} trimestre. En Europe, le choc a été brutal notamment en raison de la crise du secteur automobile en Allemagne, du fait du changement des normes d'antipollution. La Chine et, par voie de conséquence, le Japon ont été profondément affectés par les menaces sur le commerce international déclenchées par les Etats-Unis.

Le contexte politique a alimenté l'inquiétude des investisseurs. La négociation sur des droits de douane à l'initiative des Etats-Unis a traversé successivement des phases de tension puis d'apaisement qui ont compliqué toute prévision. En Europe, la cohésion de l'Union a été ébranlée tant par la crise italienne que par l'inextricable question du Brexit, mais aussi par la crise migratoire et à l'automne par la crise sociale en France.

La conjonction du ralentissement conjoncturel et des tensions politiques a provoqué une lourde crise boursière, les marchés enregistrant une dévalorisation de 15% au 4^{ème} trimestre. La crise a affecté tant les différentes zones géographiques que les différentes classes d'actifs. La profondeur de la crise a été provoquée par la Réserve Fédérale qui a continué d'augmenter les taux d'intérêt en septembre puis en décembre pour les porter au niveau de 2.5%. De ce fait la menace sur la liquidité des marchés a précipité le dégageement des investisseurs.

La gestion de Mondrian

FOURPOINTS ayant repris la gestion du fonds mi-juin, les mois de juillet et d'août ont été consacrés à la structuration du portefeuille et aux ajustements liés à l'augmentation des encours sous gestion. Dans un contexte où les conditions de marché ont été heurtées nous avons souhaité construire de manière très progressive une allocation équilibrée et très diversifiée.

Le pilotage du fonds repose d'abord sur la gestion de l'exposition aux actions. Pour ce faire, nous employons des fonds purs et des fonds flexibles. La diversification des zones géographiques, des styles de gestion, et des tailles de capitalisation vise à réduire le risque en jouant sur la décorrélation à la marge des différents segments de marché. On observe habituellement ce phénomène avec notamment surperformance des petites capitalisations et divergence entre valeurs cycliques et valeurs de croissance selon la conjoncture. Au cours du 3^{ème} trimestre nous avons inclus dans notre allocation des fonds de petites capitalisations et des fonds émergents et nous avons surpondéré les valeurs de croissance. Au 4^{ème} trimestre la dégradation de la conjoncture nous a incités à nous dégager des petites capitalisations et des marchés émergents pour renforcer les valeurs de croissance et les valeurs de rendement. La position sur les fonds flexibles a été progressivement abandonnée, notamment en raison d'une focalisation sur les valeurs cycliques de moyennes et petites capitalisations. Les actions étant la seule classe d'actifs qui a vocation à générer de la plus-value, nous avons maintenu un taux d'exposition significatif avec la conviction que la fébrilité du marché en raison du contexte politique aurait un caractère passager. Le repli de cette exposition de 40% en septembre à 32% en décembre n'a atténué qu'à la marge les effets de la correction boursière.

La gestion s'attache à ce que le reste du portefeuille contribue à atténuer la volatilité des marchés et apporte un rendement complémentaire. Compte tenu du niveau des taux d'intérêt en Europe, les objectifs de rendement doivent être réalistes et être capables d'absorber les frais de gestion. Les outils employés sont les fonds obligataires et les fonds alternatifs. Les fonds obligataires orientés sur le crédit ont subi le contrecoup de la crise boursière, mais les fonds sélectionnés (Tikehau, Sextant Bond Picking, Axiom Optimal Fix) avaient une approche prudente et un taux d'investissement inférieur à 50%. Les fonds d'arbitrage obligataire (DNCA Alpha bond, H2O Adagio) ont offert une meilleure résistance à la crise. Les stratégies long/short ont connu des fortunes diverses, le fonds Black Rock-AM subissant les effets de la crise de liquidité alors que le fonds européen Phileas réalisait une performance positive.

L'objectif de Fourpoints Mondrian est d'offrir aux investisseurs une performance annualisée de 4% sur un horizon de 3 ans. Cela implique une prise de risque et hors circonstances exceptionnelles comme celles rencontrées en fin d'année nous pensons que la diversification est le bon outil de maîtrise du risque. Les circonstances nous incitent à surpondérer valeurs internationales, valeurs de croissance et valeur de rendement. Sur la partie obligataire, la conjonction du crédit et de l'arbitrage doit permettre d'améliorer le rendement et réduire la volatilité. Notre recherche vise à identifier de nouvelles stratégies d'arbitrages

La performance du 1^{er} trimestre 2019 permet d'atténuer la déconvenue du 4^{ème} trimestre.



ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2018

FOURPOINTS MONDRIAN
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS
162, boulevard Haussmann
75008 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FOURPOINTS MONDRIAN, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2018 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux, la présente attestation est émise en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AXIOM OPTIMAL FIX C EUR	EUR	595	650 180,30	10,72
FOURPOINTS AMERICA IC USD	USD	0,8	185 805,42	3,06
GINJER ACTIF 360 I FCP 3DEC	EUR	162	212 424,12	3,50
H2O ADAGIO I	EUR	6	430 629,18	7,10
IMMOBILIER 21 IC	EUR	12,5	224 710,25	3,71
PHILEAS L/S EUROPE PART I	EUR	2 190	263 216,10	4,34
RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	810	110 751,30	1,83
SEXTANT BOND PICKING N	EUR	30	152 925,60	2,52
SYCOMORE PARTNERS FCP PARTS I	EUR	267,3744	433 857,74	7,15
TIKEHAU CREDIT PLUS F	EUR	5 400	531 036,00	8,76
VALEUR INTRINSEQUE I FCP 4DEC	EUR	60	149 920,20	2,47
VARENNE GLOBAL P EUR	EUR	3 800	372 856,00	6,15
TOTAL FRANCE			3 718 312,21	61,31
IRLANDE				
COMGEST GROWTH JAPAN-EUR Z ACC CLASS CAP	EUR	16 000	145 120,00	2,39
TOTAL IRLANDE			145 120,00	2,39
LUXEMBOURG				
ALKEN ABSOL RET EUROPE I C	EUR	2 000	278 880,00	4,60
BSF-AMER DVF EQ ABS RT-D2USD	USD	960	91 838,87	1,51
CARMIGNAC PORTFOLIO COMMODITIES F EUR C	EUR	1 280	123 750,40	2,04
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	4 000	403 400,00	6,66
HELIUM SELECTION A EUR	EUR	132	157 060,07	2,59
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	3 250	378 040,00	6,23
PF GLOB MEGATREND SEL I EUR C	EUR	530	121 131,50	2,00
THREADNEEDLE AMERICAN CL.IU C.	USD	3 740	139 601,80	2,30
TOTAL LUXEMBOURG			1 693 702,64	27,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 557 134,85	91,63
TOTAL Organismes de placement collectif			5 557 134,85	91,63
Créances			12 783,90	0,21
Dettes			-7 977,38	-0,13
Comptes financiers			502 516,48	8,29
Actif net			6 064 457,85	100,00

FOURPOINTS MONDRIAN R

EUR

61 044,2709

99,34



FOURPOINTS MONDRIAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

FOURPOINTS MONDRIAN
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS
162, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FOURPOINTS MONDRIAN relatifs à l'exercice de 6 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29/06/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FOURPOINTS MONDRIAN

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

FOURPOINTS MONDRIAN

COMPTES ANNUELS

31/12/2018

BILAN ACTIF AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/06/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	5 557 134,85	2 852 233,64
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 557 134,85	2 852 233,64
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 557 134,85	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	12 783,90	143 970,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 783,90	143 970,40
Comptes financiers	502 516,48	833 115,82
Liquidités	502 516,48	833 115,82
Total de l'actif	6 072 435,23	3 829 319,86

BILAN PASSIF AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/06/2018
Capitaux propres		
Capital	5 874 116,95	3 436 606,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	263 533,50	148 514,07
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-21 689,68	145 956,35
Résultat de l'exercice (a, b)	-51 502,92	-59 659,24
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	6 064 457,85	3 671 417,45
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	7 977,38	157 902,41
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 977,38	157 902,41
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	6 072 435,23	3 829 319,86

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/06/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/06/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11,78	1,07
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	6 822,85
Total (1)	11,78	6 823,92
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 042,56	16,19
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 042,56	16,19
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-1 030,78	6 807,73
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	42 976,23	55 541,01
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-44 007,01	-48 733,28
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-7 495,91	-10 925,96
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-51 502,92	-59 659,24

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 6 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net déduction faite des parts et actions d'OPCVM gérés par FOURPOINTS (IM) est de 1,60% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Part R
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2018 EN EUR

	31/12/2018	29/06/2018
Actif net en début d'exercice	3 671 417,45	2 465 012,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 172 664,10	2 116 730,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-339 530,44	-835 528,99
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 957,07	167 740,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-68 297,92	-27 103,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-10,96	0,00
Frais de transactions	0,00	-687,94
Différences de change	7 708,70	-9,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-369 443,14	-166 001,38
Différence d'estimation exercice N	-333 487,11	35 956,03
Différence d'estimation exercice N-1	-35 956,03	-201 957,41
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-44 007,01	-48 733,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	6 064 457,85	3 671 417,45

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	502 516,48	8,29
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	502 516,48	8,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	417 246,09	6,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 360,06	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2018
Créances	
Souscriptions à recevoir	12 783,90
Total des créances	12 783,90
Dettes	
Frais de gestion	7 977,38
Total des dettes	7 977,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	29 879,0499	3 172 664,10
Parts rachetées durant l'exercice	-3 236,1956	-339 530,44
Solde net des souscriptions/rachats	26 642,8543	2 833 133,66

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2018
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	42 976,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			185 805,42
	FR0010612770	FOURPOINTS AMERICA IC USD	185 805,42
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2018	29/06/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-51 502,92	-59 659,24
Total	-51 502,92	-59 659,24

	31/12/2018	29/06/2018
FOURPOINTS MONDRIAN R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-51 502,92	-59 659,24
Total	-51 502,92	-59 659,24

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2018	29/06/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	263 533,50	148 514,07
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-21 689,68	145 956,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	241 843,82	294 470,42

	31/12/2018	29/06/2018
FOURPOINTS MONDRIAN R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	241 843,82	294 470,42
Total	241 843,82	294 470,42

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017	29/06/2018	31/12/2018
Actif net Global en EUR	5 239 497,95	4 009 038,56	2 465 012,04	3 671 417,45	6 064 457,85
Actif net en EUR	5 239 497,95	4 009 038,56	2 465 012,04	3 671 417,45	6 064 457,85
Nombre de titres	46 951,1655	39 306,8211	22 560,6725	34 401,4166	61 044,2709
Valeur liquidative unitaire en EUR	111,59	101,99	109,26	106,72	99,34
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	4,31	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	1,20	-0,56	0,00	8,55	3,96
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-2,08	-1,90	-2,16	-1,73	-0,84

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AXIOM OPTIMAL FIX C EUR	EUR	595	650 180,30	10,72
FOURPOINTS AMERICA IC USD	USD	0,8	185 805,42	3,06
GINJER ACTIF 360 I FCP 3DEC	EUR	162	212 424,12	3,50
H2O ADAGIO I	EUR	6	430 629,18	7,10
IMMOBILIER 21 IC	EUR	12,5	224 710,25	3,71
PHILEAS L/S EUROPE PART I	EUR	2 190	263 216,10	4,34
RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	810	110 751,30	1,83
SEXTANT BOND PICKING N	EUR	30	152 925,60	2,52
SYCOMORE PARTNERS FCP PARTS I	EUR	267,3744	433 857,74	7,15
TIKEHAU CREDIT PLUS F	EUR	5 400	531 036,00	8,76
VALEUR INTRINSEQUE I FCP 4DEC	EUR	60	149 920,20	2,47
VARENNE GLOBAL P EUR	EUR	3 800	372 856,00	6,15
TOTAL FRANCE			3 718 312,21	61,31
IRLANDE				
COMGEST GROWTH JAPAN-EUR Z ACC CLASS CAP	EUR	16 000	145 120,00	2,39
TOTAL IRLANDE			145 120,00	2,39
LUXEMBOURG				
ALKEN ABSOL RET EUROPE I C	EUR	2 000	278 880,00	4,60
BSF-AMER DVF EQ ABS RT-D2USD	USD	960	91 838,87	1,51
CARMIGNAC PORTFOLIO COMMODITIES F EUR C	EUR	1 280	123 750,40	2,04
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	4 000	403 400,00	6,66
HELIUM SELECTION A EUR	EUR	132	157 060,07	2,59
IVO FIXED INCOME EUR I	EUR	3 250	378 040,00	6,23
PF GLOB MEGATREND SEL I EUR C	EUR	530	121 131,50	2,00
THREADNEEDLE AMERICAN CL.IU C.	USD	3 740	139 601,80	2,30
TOTAL LUXEMBOURG			1 693 702,64	27,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 557 134,85	91,63
TOTAL Organismes de placement collectif			5 557 134,85	91,63
Créances			12 783,90	0,21
Dettes			-7 977,38	-0,13
Comptes financiers			502 516,48	8,29
Actif net			6 064 457,85	100,00

FOURPOINTS MONDRIAN R

EUR

61 044,2709

99,34